

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 mars 2022

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 17 mars 2022, s'est réuni le **24 mars 2022**, à 18 heures, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON : Lucile BOICHOT-Jean-philippe PERIES (arrivée 19h20)
 ARZON : Roland TABART
 BADEN : Patrick EVENO
 BRANDIVY : Pascal HERISSON
 COLPO : Freddy JAHIER
 ELVEN : Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE
 GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR
 ILE D'ARZ : Jean LOISEAU
 ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT (départ à 19h10)
 LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
 LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI
 LE BONO : Yves DREVES
 LE HEZO : Guy DERBOIS
 LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET
 LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC
 LOCQUeltas : Michel GUERNEVE
 MEUCON : Pierrick MESSAGER
 MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEHOUSSE
 PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE
 PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE
 PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
 PLOUGOUMELAN : Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
 SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
 ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
 SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
 SARZEAU : Jean-Marc DUPEYRAT
 SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI
 SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN
 THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Christophe HAZO - Paulette MAILLOT
 TREFFLEAN : Claude LE JALLE
 VANNES : David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Christine PENHOUE - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Simon UZENAT - Christian LE MOIGNE - Patrick LE MESTRE

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Pascal BARRET a donné pouvoir à Lucile BOICHOT
 ARRADON : Jean-Philippe PERIES a donné pouvoir à François MOUSSET jusqu'à son arrivée à 19h20
 ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
 GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
 ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à David ROBO à partir de 19h10
 MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEHOUSSE
 PLESCOP : Françoise FOURRIER a donné pouvoir à Loïc LE TRIONNAIRE
 PLESCOP : Pierre LE RAY a donné pouvoir à Loïc LE TRIONNAIRE
 SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Claude LE JALLE
 SARZEAU : David LAPPARTIENT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
 SARZEAU : Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
 SARZEAU : Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
 SENE : Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO
 SENE : Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE
 SURZUR : Noëlle CHENOT a donné pouvoir à Guy DERBOIS

Envoyé en préfecture le 28/03/2022

Reçu en préfecture le 28/03/2022

Affiché le

ID : 056-200067932-20220324-220324_DEL02-DE

SURZUR : Yvan LE NEVE a donné pouvoir à Vincent ROSSI
VANNES : Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Simon UZENAT
VANNES : Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Christine PENHOUE
VANNES : Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE

Ont été excusés :

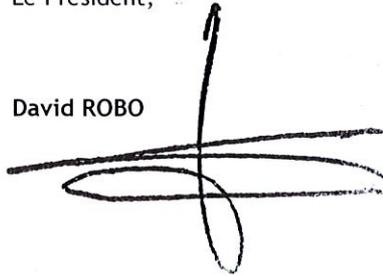
BADEN : Anita ALLAIN-LE PORT

Ont été représentés :

TREDION : Jean-Pierre RIVOAL a été représenté par Jean-Michel CHOQUET

Le Président,

David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical stroke on the right side that loops back down and crosses a horizontal stroke that extends to the left. There is a second horizontal stroke below the first one, also extending to the left.

-02-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2022

SERVICE CONTRACTUALISATION - STRATEGIE TERRITORIALE

ECHELLE TERRITORIALE - STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT LOCAL PAR LES ACTEURS LOCAUX (DLAL) DU FONDS EUROPEEN POUR LES AFFAIRES MARITIMES ET LA PECHE ET L'AQUACULTURE (FEAMPA) 2021-2027 PAYS D'AURAY-PAYS DE VANNES

Monsieur Le Président présente le rapport suivant :

Le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture permet de venir en soutien des filières maritimes et d'ancrer localement ces fonds européens, avec une enveloppe territorialisée.

Sur la période 2014-2020 et dans la cadre du transfert des missions du GIP Pays de Vannes, le choix a été fait de mutualiser nos compétences avec le Pays d'Auray et l'entente Pays de Vannes jusqu'à PENESTIN.

Le 22 octobre 2021, le Conseil a validé le renouvellement d'une candidature commune pour le portage d'un programme DLAL FEAMPA 2021-2027. Depuis, un travail de concertation a été réalisé avec les acteurs de l'économie bleue du territoire et a permis de dégager des enjeux prioritaires.

Il en est ressorti une volonté de prioriser cette nouvelle stratégie sur les activités primaires maritimes et leur environnement marin et littoral. En effet, l'économie des produits de la mer est un des piliers forts de l'identité maritime et de l'économie bleue du territoire. Elle a besoin d'être soutenue et d'être accompagnée dans les transitions qu'elle connaît aujourd'hui (alimentaire, énergétique et climatique).

La stratégie DLAL FEAMPA Pays d'Auray-Pays de Vannes s'articulerait autour de 3 axes :

- **des hommes et des femmes** : améliorer l'attractivité des métiers associés à l'exploitation des produits de la mer sur le territoire ainsi que leurs débouchés.
- **un environnement global de qualité** : permettre l'exercice de ces activités dans des milieux préservés, des ressources durablement exploitées, et des conditions de travail adaptées.
- **des produits durables** : relever les défis liés au développement durable d'une filière des produits de la mer sur le territoire (économie circulaire, zéro déchets, relocalisation...)

Ces 3 axes se déclinent en 4 objectifs opérationnels :

- Mieux connaître et préserver l'environnement marin et littoral (ressources et milieux)
- Encourager une économie bleue circulaire et solidaire (économie circulaire, approches intégrées et mutualisées, résolution des conflits d'usage)
- Accompagner les transitions des filières des produits de la mer (alimentaire, énergétique et climatique)
- Favoriser l'attractivité des métiers de l'économie primaire maritime (améliorer la qualité de vie au travail et communiquer sur les métiers, accompagner à l'emploi, auprès de divers publics)

Vu l'avis favorable du Bureau du 22 octobre 2021 validant le principe d'une candidature commune Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture 2021-2027 entre le PETR d'Auray et l'Entente Pays de Vannes jusqu'au bassin de PENESTIN, il vous est proposé :

- *d'approuver le projet de stratégie DLAL FEAMPA des Pays d'Auray-Pays de Vannes 2021-2027 ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
